

# GÉORISQUES

## Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

80300 Albert

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.  
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :  
[georisques.gouv.fr/cgu](https://georisques.gouv.fr/cgu)

## 6 Risques naturels identifiés :



INONDATION

**EI** sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE

**EI** sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

**EI** sur ma commune :

FAIBLE



MOUVEMENTS DE TERRAIN

**EI** sur ma commune :

EXISTANT



RETRAIT GONFLEMENT DES  
ARGILES

**EI** sur ma commune :

MODÉRÉ



RADON

**EI** sur ma commune :

FAIBLE

## 3 Risques technologiques identifiés :



INSTALLATIONS INDUSTRIELLES  
CLASSÉES (ICPE)

**EI** sur ma commune :

CONCERNÉ



CANALISATIONS DE TRANSPORT  
DE MATIÈRES DANGEREUSES

**EI** sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

**EI** sur ma commune :

CONCERNÉ

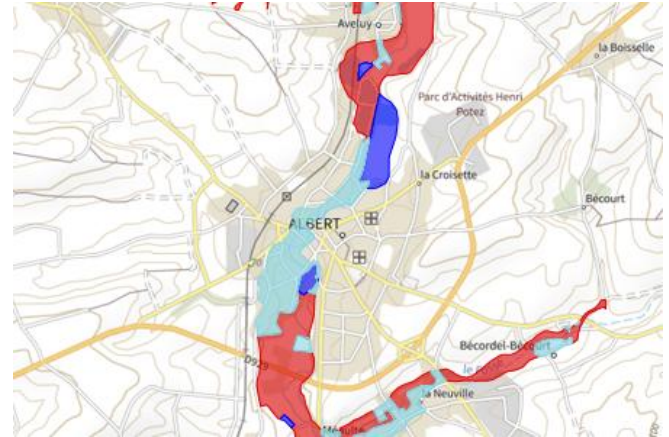
# Risque d'inondation sur Albert

## Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.

### Les types de risques d'inondation sur ma commune

- Par ruissellement et coulée de boue  
L'inondation par ruissellement se produit lorsque les eaux de pluie ne peuvent pas ou plus s'infiltrer dans le sol. En ville, ces eaux de pluies peuvent saturer rapidement les réseaux d'évacuation et emprunter alors les rues en créant des courants dangereux. En milieu rural, le ruissellement peut se transformer en coulée de boue.
- Par remontées de nappes naturelles  
En cas de précipitations de longue durée, le niveau de la nappe phréatique, excessivement chargée, peut remonter à la surface du sol, et inonder les zones alentours.



 Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

### Informations détaillées :

#### **PPRN : PPRI vallée de la Somme (2012)**

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRI vallée de la Somme (2012) a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 25/04/2001

Date d'approbation : 02/08/2012

Le PPR couvre les aléas suivant :

**Inondation**

[Par ruissellement et coulée de boue](#)

[Par remontées de nappes naturelles](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Votre commune est concernée par un plan de zonage couvrant les règlements suivants :

- 01 : Prescriptions hors zone d'aléa

- 02 : Prescriptions

- 04 : Interdiction stricte

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.

#### **AZI : Somme (département de la Somme)**

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.

# Risque d'inondation sur Albert



## PAPI : Vallée de la Somme

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est 80DREAL20150001.

Il couvre les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

[Par ruissellement et coulée de boue](#)

[Par remontées de nappes naturelles](#)

Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.



## DDRM : DDRM80

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

[Par ruissellement et coulée de boue](#)

[Par remontées de nappes naturelles](#)

## 4 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE0100225A	Inondations et/ou Coulées de Boue	01/01/2001	27/04/2001
INTE0100225A	Inondations Remontée Nappe	01/12/2000	27/04/2001
INTE9900627A	Inondations et/ou Coulées de Boue	25/12/1999	30/12/1999
INTE9500410A	Inondations Remontée Nappe	29/12/1994	08/09/1995

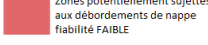
# Risque de remontées de nappe sur Albert

**Risque sur la commune** **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

## Informations détaillées :



### REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

L'indication de fiabilité associé à votre zone est : MOYENNE



### PAPI : Vallée de la Somme

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est 80DREAL20150001.

Il couvre les aléas et sous aléas :

#### Inondation

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

[Par ruissellement et coulée de boue](#)

[Par remontées de nappes naturelles](#)

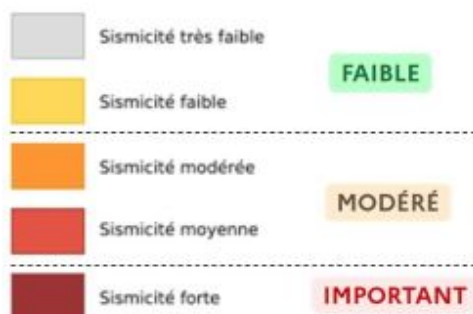
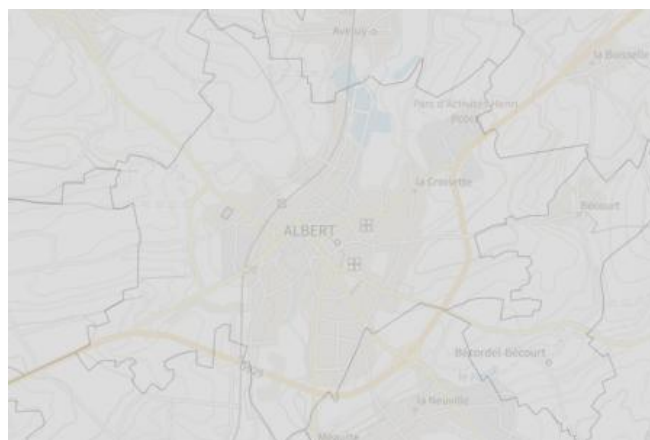
Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

# Risque de séisme sur Albert

**Risque sur la commune** FAIBLE

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



## Informations détaillées :



### SÉISME : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de 1/5.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

# Risque de mouvements de terrain sur Albert

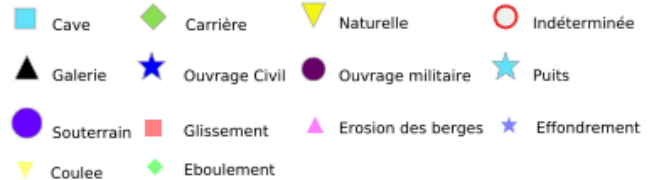
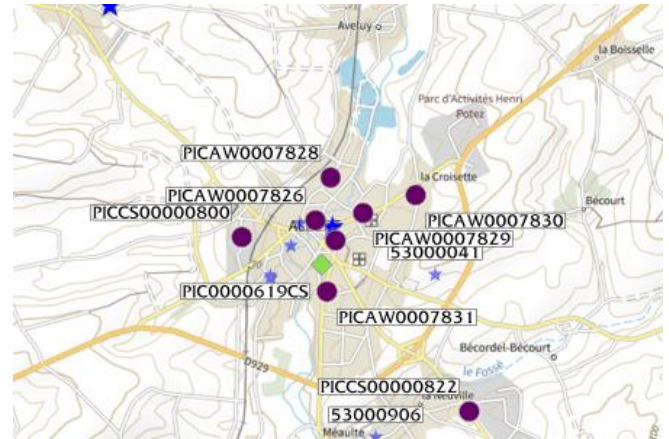
**Risque sur la commune** **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.



## Informations détaillées :

### 1 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

# Risque de retrait gonflement des argiles sur Albert

## Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétractation du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



## Informations détaillées :



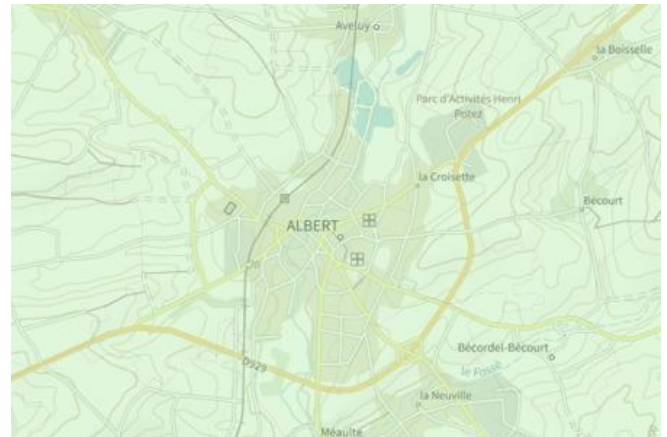
### **RGA : Échelle réglementaire et obligations associées**

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles et de 2/3.  
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

# Risque radon sur Albert

 Risque sur la commune **FAIBLE**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



## Informations détaillées :



### **RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations**

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

# Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Albert

**Risque sur la commune** **CONCERNÉ**

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.

## Les types de risques installations industrielles classées (ICPE) sur

- 1 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune



## Informations détaillées :



### DDRM : **DDRM80**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Risque industriel](#)  
[Effet thermique](#)  
[Effet de surpression](#)

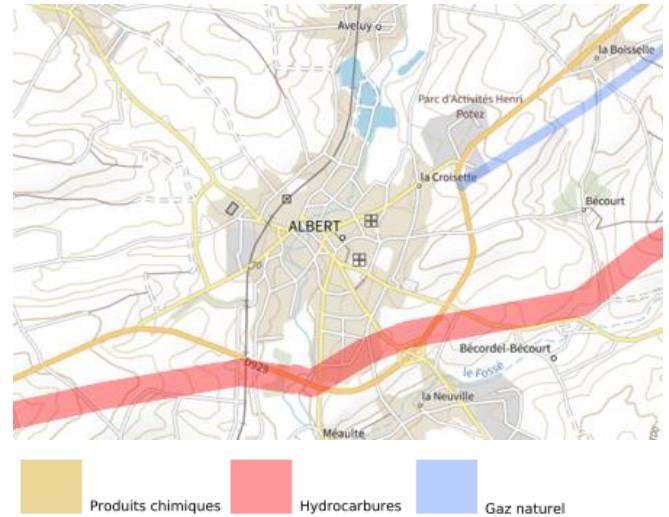
## 1 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
DOUCE HYDRO	Non Seveso

# Canalisations de transport de matières dangereuses sur Albert

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



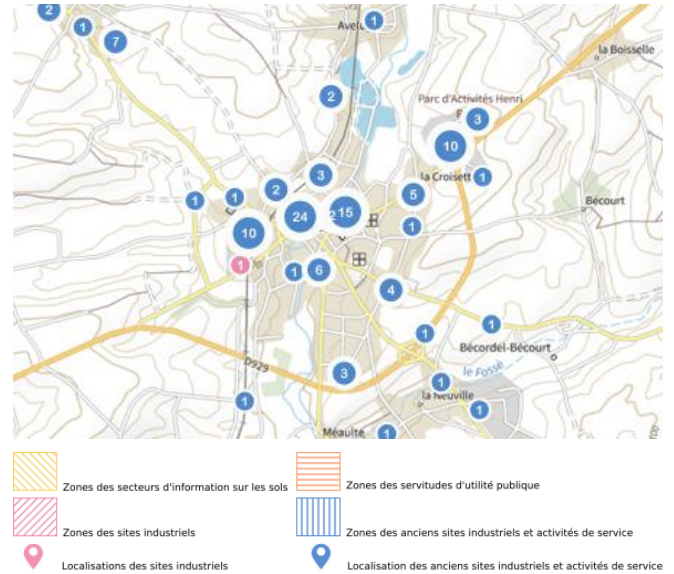
# Risque de pollution des sols sur Albert

## Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.

### Les types de Pollution des sols sur ma commune

- 1 secteur(s) d'information(s) sur les sols sur la commune  
L'État élabore, au regard des informations dont il dispose, des secteurs d'information sur les sols qui comprennent les terrains où la connaissance de la pollution des sols justifie, notamment en cas de changement d'usage (réalisation de travaux sur la parcelle avec mouvements de terre), la réalisation d'études de sols et de mesures de gestion de la pollution pour préserver la sécurité, la santé ou la salubrité publique et l'environnement.
- 3 site(s) pollué(s) ou potentiellement pollué(s) sur la commune.  
Le ministère chargé de l'environnement inventorie les sites et sols pollués, ou potentiellement pollués, appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.
- 118 ancien(s) site(s) industriel(s) ou activité(s) de service sur la commune.  
La carte des anciens sites industriels et activités de services recense les anciennes activités susceptibles d'être à l'origine d'une pollution des sols. Il peut s'agir d'anciennes activités industrielles ou encore d'anciennes activités de services potentiellement polluantes. La CASIAS ne renseigne aucunement sur l'état de pollution ou non d'un site.



### Informations détaillées :



#### SIS :

Votre commune contient au moins un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.  
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 3.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 4.

# Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

6 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
53000040	Effondrement / Affaissement	
53000041	Effondrement / Affaissement	Commune : ALBERT
53000042	Effondrement / Affaissement	58 rue de Dernancourt
53000043	Effondrement / Affaissement	60 rue de Dernancourt
53000044	Effondrement / Affaissement	64 rue de Dernancourt
53000045	Effondrement / Affaissement	22 rue du Parc Rochet

## Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

9 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
PIC0000619CS	carrière	Rue Jean Guyon
PICAW0007825	ouvrage militaire	Place Emile Leturcq
PICAW0007826	ouvrage militaire	Place d'armes
PICAW0007828	ouvrage militaire	Rue du cadran
PICAW0007829	ouvrage militaire	Rue Alphonse Pégard
PICAW0007830	ouvrage militaire	Rue Gustave Reimann
PICAW0007831	ouvrage militaire	Rue Louis Crétal
PICCS00000800	ouvrage militaire	""Les briefs""
PICCS00001077	ouvrage civil	Ancien chateau

## Annexe 3 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

3 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000958201	OMNIPLAST	Clôturée
SSP001129501	Esso	En cours
SSP402286701	Usine des Illieux	Clôturée

## Annexe 4 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

118 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4026220	Menuiserie PVC	Indéterminé	
SSP4026219	Menuiserie PVC	Indéterminé	
SSP4026218	Ex matériel hydraulique	En arrêt	
SSP4026217	Garage	Indéterminé	
SSP4026216	Garage automobile	Indéterminé	
SSP4026215	Mécanique générale	Indéterminé	
SSP4026214	Garage automobile	Indéterminé	
SSP4026213	Pressing, location d'aubes de	Indéterminé	
SSP4026212	Pneus (montage, équilibrages,...)	Indéterminé	
SSP4026211	Commerce de gros de matériaux de	Indéterminé	
SSP4026210	Casse automobile, vente de pièces	Indéterminé	
SSP4026209	Fabrication d'outillage mécanique	Indéterminé	
SSP4026208	Garage, vente de pièces détachées	Indéterminé	
SSP4026207	Décolletage	Indéterminé	
SSP4026206	Mécanique usinage de précision	En arrêt	
SSP4026205	Coopérative agricole (alimentation	Indéterminé	
SSP4026204	Mécanique générale	En arrêt	
SSP4026203	Commerce de gros grains, transports	Indéterminé	
SSP4026202	Garage automobile, vente de pièces	Indéterminé	
SSP4026201	Garage automobile, carrosserie	Indéterminé	
SSP4026200	Imprimerie	Indéterminé	
SSP4026199	Mécanique générale de précision	En arrêt	
SSP4026022	Pressing Arc en Ciel	Indéterminé	
SSP4025765	Atelier de peinture	En arrêt	
SSP4025522		Indéterminé	
SSP4025266	Imprimerie	En arrêt	
SSP4025133	Cie des automobiles et cycles Hurtu (ex.	En arrêt	
SSP4025132		En arrêt	
SSP4025131		En arrêt	
SSP4025129	Mécanique générale	Indéterminé	
SSP4025104	coopérative agricole, entrepôt de	Indéterminé	
SSP4025063	Intermarché carburant	Indéterminé	
SSP4025061	Atelier de mécanique générale	Indéterminé	
SSP4025060	Garage automobile	Indéterminé	
SSP4025057	Déchetterie d'Albert	Indéterminé	
SSP4025056	Chaudronnerie industrielle, (ex	Indéterminé	
SSP4025053	Garage Morand	Indéterminé	
SSP4025050		Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4025048		Indéterminé	
SSP4025047	Garage automobile, réparation	Indéterminé	
SSP4025046	Dépôts de véhicules hors d'usage	En arrêt	
SSP4025044	Industries de l'aéronautique et de	Indéterminé	
SSP4025042	Entreprise de nettoyage	En arrêt	
SSP4025040	Hall de mécanique générale	En arrêt	
SSP4025036		Indéterminé	
SSP4025034	Chaudronnerie, mécano-soudure,	Indéterminé	
SSP4025033	Fabrication de profilés plastiques par	Indéterminé	
SSP4025031	Matériel hydraulique	Indéterminé	
SSP4025030	Laverie automatique	En arrêt	
SSP4024934	Fonderie	En arrêt	
SSP4024882	ex Maison Cuvillier frères	En arrêt	
SSP4024881	Mécanique générale, Production et	En arrêt	
SSP4024877	Ateliers de construction de	En arrêt	
SSP4024857		Indéterminé	
SSP4024826		En arrêt	
SSP4024800	Cie Générale des cycles et automobiles	En arrêt	
SSP4024747		En arrêt	
SSP4024698	Pipeline Le Havre - Cambrai /	Indéterminé	
SSP4024659	fonderie	En arrêt	
SSP4024658	Production et distribution de chaleur,	En arrêt	
SSP4024645		En arrêt	
SSP4024566		En arrêt	
SSP4024437		En arrêt	
SSP4024394	Garage	Indéterminé	
SSP4024248	Fabrication de remorques et caravanes	En arrêt	
SSP4024239	Garage	En arrêt	
SSP4024219	Fabrication de machines-outils (à	Indéterminé	
SSP4024218	Atelier de construction mécanique	En arrêt	
SSP4024205	Ateliers de construction	En arrêt	
SSP4024188		En arrêt	
SSP4024168	Atelier de mécanique	En arrêt	
SSP4024131	Atelier de peinture	En arrêt	
SSP4024104		En arrêt	
SSP4024075	Stockage et préparation d'engrais	En arrêt	
SSP4024074	Services annexes à l'agriculture	En arrêt	
SSP4024062		En arrêt	
SSP4024052	Acieries et forges d'Albert - Manufacture	En arrêt	
SSP4023960		En arrêt	
SSP4023891	Fabrication de chicorée	En arrêt	
SSP4023889	Mécanique générale	En arrêt	
SSP4023888	Atelier de mécanique	Indéterminé	
SSP4023887	Atelier de peinture	En arrêt	
SSP4023886	Fabrication de pâte à papier, de papier	En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4023884	charronnage	En arrêt	
SSP4023879		En arrêt	
SSP4023720	Usine hydraulique des Cressonnières	En arrêt	
SSP4023715	Construction mécanique	En arrêt	
SSP4023273	Apprêt et tannage des cuirs;enterrement	En arrêt	
SSP4023272	Fonderie	En arrêt	
SSP4023271		Indéterminé	
SSP4023270	Tannerie	En arrêt	
SSP4023269	Laboratoire de chimie	En arrêt	
SSP4023268	Industrie des corps gras	En arrêt	
SSP4023267	Construction mécanicien	En arrêt	
SSP4023265	Fonderie de cuivre et de fer	En arrêt	
SSP4023264	fonderie de cuivre	En arrêt	
SSP4023262	Péru et Loison (chaudronnerie,	En arrêt	
SSP4023261	Industrie des corps gras	En arrêt	
SSP4023258	Mécanique générale,	En arrêt	
SSP4023257	Mégisserie et laverie de laine	En arrêt	
SSP4023256		En arrêt	
SSP4023254	Fonderie de fonte et de fer	En arrêt	
SSP4023253	Apprêt et tannage des cuirs	En arrêt	
SSP4023252	Fonderie de fer	En arrêt	
SSP4023250	Production et distribution de	En arrêt	
SSP4023249	Ateliers de construction James Traill	En arrêt	
SSP4023247	Fabrication de produits azotés et	En arrêt	
SSP4023246		En arrêt	
SSP4022881	Mécanique générale	Indéterminé	
SSP4022879		Indéterminé	
SSP4022876	Entreprises de menuiserie	Indéterminé	
SSP4022875	Construction de machines	En arrêt	
SSP4022868	fabrication, négoce de machines-outils	Indéterminé	
SSP4022867	Usine des Illieux	Indéterminé	
SSP4022858	fabrication, installation, réparation de	Indéterminé	
SSP4022850	Enlèvement et traitement des ordures	Indéterminé	
SSP663418	DOUCE HYDRO	En arrêt	
SSP663417	HORBANT GUSTAVE	En arrêt	





RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



QUE FAIRE  
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

# INONDATION ?

## Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de **protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier



## Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

## Pendant toute la durée de l'inondation



**NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE**, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ABRI**, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



**RESTEZ À L'ÉCOUTE** des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



QUE FAIRE  
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

# SÉISME ?

## Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



## Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



## Après les secousses



**SORTEZ DU BÂTIMENT**, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



**ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES** et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ÉCOUTE** des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



QUE FAIRE  
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

# ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la **préfecture** : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE** pour le reconnaître en cas d'événement
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch

Alerte



Fin d'alerte



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS**, arrêtez la ventilation et la climatisation
- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



**RESTEZ À L'ÉCOUTE**  
des consignes des autorités



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER**  
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ABRI**,  
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



**NE FUMEZ PAS**,  
évités toute flamme ou étincelle